

FICHE TECHNIQUE



» DESCRIPTION

LASURE D'IMPRÉGNATION EN PHASE SOLVANT FORMULÉE AVEC DES SUBSTANCES FONGICIDES POUR LA PROTECTION DU BOIS CONTRE LES CHAMPIGNONS ET LE BLEUISSEMENT (TRAITEMENT PRÉVENTIF)

» DESTINATIONS

PRODUIT ADAPTÉ À UN USAGE EN EXTÉRIEUR SUR PRESQUE TOUS SUPPORTS EN BOIS BRUTS À DIMENSIONS STABLES OU NON

» QUALITÉS PRINCIPALES

PROTECTION DU BOIS CONTRE LE BLEUISSEMENT, LES CHAMPIGNONS, LES ALGUES ET LES MOISSURES

FORT POUVOIR DE PÉNÉTRATION

NON FILMOGÈNE

NOURRIT, STABILISE, CONSOLIDE ET PRÉPARE LE SUPPORT EN VUE DE L'APPLICATION D'UNE FINITION DE TYPE LASURE OU PEINTURE

FAIBLE ODEUR (SANS SOLVANTS AROMATIQUES)

FICHE TECHNIQUE» **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

LIANT	RÉSINE ALKYDE
CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005	FAMILLE I - CLASSE 4a
NIVEAU DE BRILLANCE	MAT – LIÉ À L'ASPECT DE SURFACE DU SUPPORT
EXTRAIT SEC EN POIDS	13 %
DENSITÉ (en g/ml)	0,82
COV	VALEUR LIMITE UE POUR CE PRODUIT (Cat A/h) : 750 g/l (2010) CE PRODUIT CONTIENT MOINS DE 750 g/l DE COV
TEINTE	INCOLORE

» **INFORMATIONS PRATIQUES**

RENDEMENT (donnée liée au support et au mode d'application)	5 - 15 m ² /l
DILUTION	PRÊT À L'EMPLOI
PROCÉDÉS D'APPLICATION	BROSSE – ROULEAU (microfibre suivi d'un lissage au spalter) - IMMERSION - TREMPAGE
NETTOYAGE DU MATÉRIEL	DILUANT NOVATHIN
PRÉPARATION DU PRODUIT	BIEN AGITER AVANT UTILISATION
CONDITIONS D'APPLICATION	Température de l'air et du support : entre 10 et 30°C Humidité relative de l'air : 80% maximum Humidité du bois : de 8 à 15%
TEMPS DE SÉCHAGE (donnée liée au support et aux conditions d'application)	Hors poussière : 2 à 4 H Recouvrable par un produit en phase solvant : 4 à 8 H Recouvrable par un produit en phase aqueuse : après environ 5 jours en conditions normales
CONDITIONNEMENTS	1 L - 2,5 L

09/2023

FICHE TECHNIQUE

» MISE EN OEUVRE

L'ÉTAT DES SUPPORTS, LEURS PRÉPARATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS D'APPLICATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DTU, AUX NORMES EN VIGUEUR ET AUX RÈGLES DE L'ART.

- PRÉPARATIONS DES SUPPORTS
 - BOIS DÉGRADÉS PAR DES CHAMPIGNONS : ponçage mécanique (mise à nu du support), dépoussiérage et traitement curatif approprié.
 - BOIS BRUTS : procéder à un ponçage grossier et dépoussiérer.
 - BOIS VIELLIS : retirer les zones noircies, poncer à nu, nettoyer et dépoussiérer.
 - BOIS RECOUVERTS D'UN ANCIEN REVÊTEMENT (peinture, lasure ou vernis) : mettre à nu le support par un ponçage mécanique ou un décapage chimique (suivi d'un ponçage), dépoussiérer.
 - BOIS RECOUVERTS D'UNE ANCIENNE LASURE D'IMPREGNATION : vérifier l'adhérence du revêtement existant.
 - BOIS EXOTIQUES : nous consulter.
 - Vérifier l'absorption du support par test de la goutte d'eau.
- APPLICATION
 - Avant application, contrôler le taux d'humidité du bois.
 - Appliquer une couche de LUCITE 503 IMPREGNATION incolore après avoir réalisé les travaux de préparations (sur supports en bois bruts ou mis à nu).
 - Cette couche doit être rapidement recouverte (respect du temps de séchage) par une lasure de finition teintée LUCITE (552 VENTI LASUR AQUA, 533 RAPID LASUR, 577 HIGH SOLID LASUR, 555 VARIOGEL ou 551 ALLROUND LASUR) ou par une peinture de finition (LUCITE 123 ALL-TOP SATIN ou 121 ALL-TOP MATT, LUCITE 800 HOUSEPAINT, LUCITE 152 SPÉCIAL BOIS - APRÈS 5 JOURS DE SÉCHAGE POUR LES PRODUITS EN PHASE AQUEUSE) afin d'obtenir une protection optimale du bois.
 - Éviter les conditions climatiques extrêmes (grande chaleur, vent, soleil, forte humidité, etc. ...) qui peuvent avoir une incidence sur les propriétés de mise en œuvre, de séchage et de surface.



LUCITE 503 IMPREGNATION

FICHE TECHNIQUE

» STOCKAGE

Conserver à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Refermer soigneusement l'emballage après utilisation.

» SÉCURITÉ

Conserver hors de portée des enfants ainsi qu'à l'écart de toutes denrées alimentaires.
Lors de l'application, se protéger la peau, les mains et le visage.
Se renseigner auprès des autorités des conditions de collecte et d'élimination des produits inutilisés et des emballages vides.
Veuillez consulter la fiche de données de sécurité avant application.
Attention : ce produit contient des biocides, veuillez le manipuler avec les précautions adaptées à ce type de substance.

» REMARQUES

Le contenu de ce document a pour but d'informer nos clients des propriétés, des caractéristiques et des conditions d'application de ce produit. Il a été établi en fonction des connaissances techniques du moment, conformément aux DTU et normes en vigueur. Il appartient à l'applicateur de vérifier que la présente fiche technique corresponde à la dernière version actualisée ainsi que de respecter les recommandations techniques de préparations des supports et d'application du produit.

Numéro d'autorisation de la famille de produits biocides : FR-2013-0130

Cette version annule et remplace la précédente fiche technique relative à ce produit.

09/2023